

**REMISE A LA PARTIE CAMEROUNAISE
DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE
SUR LE ROLE ET L'ENGAGEMENT
DE LA FRANCE DANS LA LUTTE CONTRE
LES MOUVEMENTS INDEPENDANTISTES
DE 1945 A 1971**

**DISCOURS DE S.E.M. PAUL BIYA,
RESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU CAMEROUN**

Yaoundé, le 28 janvier 2025

- Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Ministre Délégué, chargé de la Francophonie et des Partenariats Internationaux ;
- Messieurs les Ambassadeurs ;
- Madame et Monsieur les Co-Présidents de la Commission Mixte sur le rôle et l'engagement de la France contre les Mouvements Indépendantistes et d'Opposition au Cameroun, de 1945 à 1971 ;
- Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission Mémoire ;
- Mesdames, Messieurs

Après la cérémonie du mardi 21 janvier 2025, au Palais de l'Élysée à Paris, au cours de laquelle la « Commission Mémoire » a remis une copie de la synthèse de ses travaux au Président de la République Française, je me réjouis de vous accueillir à mon tour, ici au Palais de l'Unité, dans le cadre d'une cérémonie similaire.

D'emblée, je voudrais préciser qu'au moment où nous prenions la décision commune, en juillet 2022, de mettre sur pied Cette commission franco-camerounaise, notre objectif était de briser un tabou vieux de plusieurs dizaines d'années, pour que la relation entre la France et le Cameroun puisse connaître de nouveaux développements.

Il y a lieu de rappeler ici que je faisais déjà observer, en 1987 dans mon livre intitulé Pour le libéralisme communautaire, que, je cite : « *L'indépendance de notre pays fut conquise de haute lutte par de nombreux et dignes enfants issus de notre terroir. Leurs œuvres ont été saluées et officiellement réhabilitées. L'indépendance de notre pays fut arrachée au colonisateur à travers des luttes acharnées, menées par les combattants qui avaient en commun l'amour de la patrie. Il revient à nos historiens de rendre compte, sans complaisance, ni parti pris, de ce que fut la décolonisation.* »

J'ajoutais : « *Il revient à nos communes d'honorer la mémoire de celles et de ceux qui ont lutté pour notre indépendance et notre réunification.* »

Je sais que c'est avec beaucoup d'émotion, de tristesse et de peur enfouies, que bon nombre de mes compatriotes évoquent les récits de la période 1945-1971 de l'histoire du Cameroun.

Voilà pourquoi je saisis cette occasion pour saluer le sens du devoir, le courage, l'abnégation et la ténacité des co-présidents de la « Commission Mémoire », en l'occurrence l'historienne Karine RAMONDI et l'artiste BLICK BASSY.

A ce niveau, il m'apparaît tout à fait opportun de préciser que les co-présidents, ainsi que les 12 autres membres de la « Commission Mémoire » ont été choisis, au-delà de leurs nationalités, pour leur qualité, leur indépendance d'esprit et leur passion pour la recherche dans le domaine de l'histoire.

Oui, Madame RAMONDI et Monsieur BASSY, par votre travail, vous vous êtes positionnés comme des acteurs nécessaires de ce nouvel ordre dans la relation entre la France et l'Afrique, affirmé et voulu comme une demande forte d'une jeunesse et d'une opinion africaine soucieuses d'imprimer leur vision dans la marche du monde.

Dans le même élan, qu'il me soit permis de saluer votre plein engagement et d'adresser toutes mes félicitations à tous les autres membres de la Commission Mémoire.

Toutes et tous, ensemble, vous avez accompli un travail de recherche très remarquable et de consignation mémorielle d'une grande portée symbolique, pour restituer l'authenticité des faits et des récits, afin de faire émerger la vérité.

Il s'agit en définitive d'un travail de thérapie collective qui amène les peuples à mieux s'accepter et à s'assumer pleinement dans leurs relations.

Il fallait en arriver là et admettre ensemble cette catharsis entre la France et le Cameroun, deux pays amis, aux relations séculaires, plurielles et multiformes.

Votre travail doit se comprendre comme une première étape nécessaire qui ouvre les perspectives d'autres recherches dans la quête de la vérité.

Mesdames et Messieurs,

La Commission Mémoire, a fait une œuvre qui impactera indubitablement les générations futures, en ce qu'elle leur permettra non seulement de bien comprendre leur histoire, mais aussi de mieux se projeter dans l'avenir.

Il nous appartient dès à présent, d'enseigner et surtout de vulgariser ces travaux méritoires de co-construction entre la France et le Cameroun, et d'engager nos futures relations sur des bases saines, dans un esprit dépouillé de malentendus et de suspicions.

Il est de notre devoir de capitaliser les résultats de ces énergies fécondes en développant des processus de mises en œuvre des conclusions de ces travaux, à travers, par exemple, l'élévation des lieux de mémoire et l'adoption de nouveaux programmes d'enseignement, ainsi que la création d'un comité de suivi en vue d'une meilleure appropriation.

Dès lors, il appartient à nos deux pays d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine d'études, pour renforcer et approfondir davantage la connaissance de notre histoire commune.

Vive l'amitié entre la France et le Cameroun !

Et je vous remercie pour votre bien aimable attention !